COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COVE

SÉANCE DU 9 OCTOBRE 2017

Régulièrement convoqué par le Président, le Conseil communautaire a délibéré sur les projets inscrits à l'ordre du jour :

RÉPUBLIQUE FRANCAISE **DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE**	**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION VENTOUX-COMTAT VENAISSIN** **84200 CARPENTRAS**
L'an deux mille dix sept le neuf octobre, le Conseil de communauté, régulièrement convoqué par son Président dans les délais légaux, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes.	**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ** **SÉANCE DU 9 OCTOBRE 2017**

Date de convocation : 3 octobre 2017
Affichée le : 3 octobre 2017
Nombre de Conseillers : 60
Nombre de présents : 41 (délibérations n°135-17 à 136-17 et n°155-17 à 168-17), 42 (délibérations n°137-17 à 154-17)
Nombre de votants : 51 (délibérations n°135-17 à 136-17), 52 (délibérations n°137-17 à 168-17)
Nombre d'absents excusés : 9 (délibérations n°135-17 à 136-17), 8 (délibérations n°137-17 à 168-17)

PRÉSENTS : Aubignan : Guy REY - France MIRTO - André CAMBE **Beaumes-de-Venise** : Jérôme BOULETIN **Beaumont-du-Ventoux** : Bernard CHARRASSE **Bédoin** : Luc REYNARD **Caromb :** Léopold MEYNAUD - Christine TRAMIER **Carpentras** : Francis ADOLPHE – Christiane MARCHELLO-NIZIA - Serge ANDRIEU – Agnès MOISSON - Franck DUPAS (délibérations n°135-17 à 154-17) – Yvette GUIOU (délibérations n°137-17 à 168-17) – Jean-François SENAC – Caroline BALAS - Bernard BOSSAN - Jean-Pierre CAVIN - Bruno GANDON – Peggy BERTOLUCCI - Jeanne YVAN - Julien LANGARD **Flassan :** Michel JOUVE **Lafare** : Jean-Paul ANRÈS **La Roque sur Pernes :** Joseph BERNHARDT **Le Barroux :** Hervé CHAUVET suppléant de Bernard MONNET **Le Beaucet** : François ILLE **Loriol du Comtat :** Gérard BORGO – Roselyne MACARIO **Malaucène** : Dominique BODON **Mazan:** Aimé NAVELLO - Claude LAUTIER – Louis BONNET **Modène** : Christian RIPERT **Saint Didier :** Gilles VÈVE **Saint Pierre de Vassols :** Raymond MORIN suppléant de Ghislain GRICOURT **Saint Hippolyte le Graveyron** : André AIELLO **Sarrians**: Anne-Marie BARDET - Gérard VILLON - Véronique BAUDIN **Vacqueyras** : Jean-Marie GRAVIER **Venasque :** Gaby BEZERT.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ PROCURATION : Nathalie REYNARD à Luc REYNARD - Franck DUPAS à Jean-Pierre CAVIN (délibérations n°155-17 à 168-17) - Joël BOTREAU à Francis ADOLPHE - Pauline DREANO à Serge ANDRIEU - Gérard ROLLAND à Bernard BOSSAN - Karine GUEZ à Christiane MARCHELLO-NIZIA - Jacqueline RENOU à Bruno GANDON - Guy GIRARD à Gilles VÈVE - Bénédicte MARTIN à Dominique BODON- Roselyne SULTANA à Aimé NAVELLO - Pascal BOUREZ à Jean-Marie GRAVIER

ABSENTS EXCUSÉS : Stéphane GAUBIAC - Yvette GUIOU (délibérations n°135-17 à 136-17) - Hélène CABASSY - Hervé de LÉPINAU - Marie-Véronique THOMAS de MALEVILLE - Alain DÉFOSSÉ - Éric UGHETTO - Francis JULLIEN - Jean-Alain MAZAS

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Louis BONNET

Approbation du procès-verbal du Conseil communautaire du 19 juin 2017
Le procès-verbal de la précédente séance du Conseil a été approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés.

Rapport n°1
Déclassement et désaffectation par anticipation de la partie sud du site du marché gare
Le conseil communautaire a désaffecté les parcelles cadastrées section BK n°1076, 1077, 1078, 1079 et 1080 d'une superficie totale de 6862 m² de la partie sud du site du marché gare avec une prise d'effet dans un délai d'un an.
Il a également déclassé les parcelles susmentionnées et les a intégrées dans le domaine privé de la CoVe.

Délibération adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Rapport n°2
Vidéo protection du marché gare : report des images filmées au centre de supervision urbaine de Carpentras, convention avec la ville
Le conseil communautaire a approuvé le projet de convention entre la ville de Carpentras et la CoVe pour le report des images de vidéo protection filmées sur le site du marché gare.
Il a également autorisé le président à signer la convention et tous actes afférents.

Délibération adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Rapport n°3
Modification de la demande de subvention pour l'opération de réhabilitation d'un ancien bâtiment d'expéditeur en vue de la création d'une pépinière d'ateliers-relais "Ma première usine" au sein du Marché Gare à Carpentras
Le conseil communautaire a autorisé le Président à solliciter la subvention auprès de l'Etat au titre de la DETR pour la création d'une pépinière d'ateliers-relais "Ma première usine" au sein du Marché Gare de Carpentras et à signer tous actes afférents.

Délibération adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Rapport n°4
Modification de la demande de subvention pour les travaux de réhabilitation de la graineterie
Le conseil communautaire a autorisé le président à solliciter les subventions de la DRAC et de la Région PACA dans le cadre du CRET et à signer tous actes afférents.

Délibération adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Rapport n°5
Bonification du foncier aménagé au profit de la société Ateliers bio de Provence sur le lot 13 de l'Ecoparc Vaucluse Bellecour III
Le conseil communautaire a consenti une aide indirecte à la société Ateliers bio Provence ou sa structure de portage immobilière moyennant une bonification de 3,11 € par m² sur le prix du terrain aménagé dans l'Ecoparc Vaucluse Bellecour III à Carpentras, lot N°13 d'une superficie de 6 813 m², pour un montant de 21 188,43 euros HT.
Il a également conditionné l'octroi de la bonification par la CoVe à la signature d'une convention particulière avec la bénéficiaire.

Délibération adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Rapport n°6
Décision modificative n°3 du budget principal

Le conseil communautaire a approuvé le détail des modifications d'inscriptions budgétaires récapitulé dans le tableau ci-dessous :

DECISION MODIFICATIVE N°3 AU BUDGET PRINCIPAL 2017 - Conseil de Communauté du 9 octobre 2017

Section de fonctionnement

Chapitre - Article - Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
65-657341F-01-SFJ - Fonds de concours	94 073,00			
011-6068-323-ARC - acquisition table de lecture archives	295,00			
011-6188-824-SCP - actions politique de la Ville "Mon parcours culturel à Carpentras" et le labo des lecteurs"		3 000,00		
74-74718-3243-SCP - subvention CGET politique de la ville "Mon parcours culturel à Carpentras"				2 000,00
74-74718-321-SCP - subvention CGET politique de la ville "Le labo des lecteurs"				1 000,00
011-611-3240-SCP - formation continue des guides-conférenciers région PACA		13 920,00		
74-74718-3240-SCP - subvention DRAC formation continue des guides-conférenciers région PACA				13 920,00
014-73942-815-SFJ - régularisation versement transport		900,00		
011-611-321-SCP - contrat la poste navettes bibliothèques		3 500,00		
011-617-64 00-BAT- étude évaluation des moyens d'aération et bonnes pratiques - maitrise de la qualité de l'air intérieur dans nos bâtiments		11 760,00		
012-64111-8202-SRH - complément masse salariale service commun ADS		26 000,00		
70-70688-8202-ADS - complément recette facturation CCVS - service commiun ADS				26 000,00
042-6811-01-SFJ - amortissements achats plantations 2006		2 660,00		
023-023-01-SFJ Virement à la section d'investissement		75 548,00		
Total	**94 368,00**	**137 288,00**	**0,00**	**42 920,00**

Section d'investissement

Chapitre - Article - Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
204-2041411F-01-SFJ - Fonds de concours		94 073,00		
21-2184-323-MAG - Acquisition table de lecture archives		295,00		
21-2135-81247-COP - travaux mise en place des contrôle d'accès des déchetteries	202 500,00			
23-2312-81247-COP - travaux mise en place des contrôle d'accès des déchetteries		202 500,00		
21-2135-81212-COP - travaux quai de transfert de l'UPTMSB	50 000,00			
23-2313-81212-COP - travaux quai de transfert de l'UPTMSB		50 000,00		
20-2031-0200-BAT- provision études service bâtiment	11 760,00			
040-28121-01-SFJ - amortissements achats plantations 2006				2 660,00
13-1323-91 0AP2 DEV - participation département marché floral				4 400,00
021-021-01-SFJ Virement de la section de fonctionnement				75 548,00
Total	**264 260,00**	**346 868,00**	**0,00**	**82 608,00**

Délibération adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Rapport n°7
Attribution de fonds de concours exceptionnels pour les travaux d'investissement au profit des communes de Lafare et Venasque

Le conseil communautaire a attribué un fonds de concours exceptionnel aux communes de Lafare et de Venasque au titre de l'année 2017 conformément au tableau de répartition ci-dessous :

Commune	Projet	Montant des travaux en € HT	Montant fonds de concours exceptionnel en €
Lafare	Acquisition écluse	23 564,61 €	11 780 €
	Travaux de voiries et pluvial	44 683,00 €	720 €
Venasque	Eboulement du rocher – mise en sécurité du chemin du Sengle	62 695 €	12 500 €
	Total		**25 000 €**

Délibération adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Rapport n°8
Attribution et affectation du fonds de concours 2017 à la commune de Le Barroux
Le conseil communautaire a attribué un fonds de concours de 26 858 € à la commune de Le Barroux au titre de l'année 2017 et l'a affecté aux dépenses portant sur des équipements communaux.

Délibération adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Rapport n°9
Convention de recouvrement des produits locaux avec la Trésorerie
Le conseil communautaire a approuvé la convention à passer avec le comptable public de Carpentras portant sur les conditions de recouvrement des produits locaux, et a autorisé le Président à la signer.

Délibération adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Rapport n°10
Renouvellement ligne de Trésorerie
Le conseil communautaire a choisi l'offre proposée par La Banque Postale et a autorisé le président à signer le contrat afférent, dans les modalités suivantes :

- Montant maximum : 2 millions d'euros
- Durée : 364 jours
- Taux d'intérêt: Eonia + marge 0,50 %
- Commission d'engagement : 2 000 € (0,10 % du montant maximum)
- Commission de non utilisation : 0,05 % du montant non utilisé
- Modalités d'utilisation : tirages/versements : procédure de crédit d'office privilégiée – montant minimum de 10 000 € pour les tirages

Délibération adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Rapport n°11
Demande de subvention à la DRAC pour la formation des guides-conférenciers
Le conseil communautaire a autorisé le président à solliciter une subvention de 13 920€ auprès de la DRAC pour la formation des guides-conférenciers et a autorisé le président à signer tous les actes afférents.

Délibération adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Rapport n°12
Participation 2017 au Fonds départemental d'aide aux jeunes
Le conseil communautaire a participé au Fonds d'aide aux jeunes à hauteur de 3 000 € pour l'année 2017 et a mandaté la somme correspondante au bénéfice de la CAF de Vaucluse, gestionnaire du Fonds désigné par le Conseil départemental.

Délibération adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Rapport n°13
Participation financière à l'audit relatif à la désertification médicale dans le cadre de l'atelier santé ville
Le conseil communautaire a approuvé le versement au Centre Hospitalier de Carpentras, de la participation financière de la CoVe d'un montant de 4 694,48 € à cet audit coordonné par l'hôpital et a autorisé le président à signer tous actes à cet effet.

Délibération adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Rapport n°14
Aide complémentaire au transport scolaire
Le conseil communautaire a attribué l'aide aux transports aux familles modestes en s'appuyant sur le plafond des ressources, tel que notifié ci-dessous.

Charges familiales prises en considération	**Nombre de points**
Familles + 1 enfant	10
Pour le deuxième enfant	+1
Pour chacun des troisième et quatrième enfants	+2
A partir du cinquième enfant et quel que soit le nombre supplémentaire	+3
Parent divorcé, veuf ou célibataire	+2
Autre enfant transporté sur le Réseau communautaire Trans'CoVe	+1

Plafond des ressources. (Revenus + allocations familiales)

Points	10	11	12	13	14	15
Ressources	16 076,00	17 312	18 547	19 784	21 020	22 257
Points	16	17	18	19	20	21
Ressources	23 494	24 730	25 966	27 071	28 439	29 677

Délibération adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Rapport n°15
Organisation du système d'information multimodale : convention avec la Région Provence Alpes Côte d'Azur
Le conseil communautaire a autorisé le Président à signer la convention de partenariat Région / CoVe relative au système d'information multimodale et a désigné Léopold Meynaud comme représentant de la CoVe dans les instances du Comité de Pilotage initié par la Région.

Délibération adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Rapport n°16
Présentation du rapport annuel 2016 du délégataire du service de transport public collectif de voyageurs
Le conseil communautaire a pris acte de la présentation du rapport du délégataire du service de transport public collectif de voyageurs pour l'exercice 2016.

Rapport n°17
Prorogation du soutien financier d'Adelphe au second semestre 2017
Le conseil communautaire a autorisé le Président à signer l'avenant N°5 du Contrat pour l'Action et la Performance du barème E.

Délibération adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Rapport n°18
Exonération de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères 2018 des locaux à usage industriel ou commercial
Le conseil communautaire a exonéré de taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour l'année 2018 les locaux à usage industriel ou commercial suivants :

1. ETS Dépannages Services Maintenance Industrielle (DSMI)
   Zone Artisanale – Route d'Orange - 84870 LORIOL DU COMTAT
   Référence Cadastrale A 216 (propriétaire : M. Duboeuf Frédéric)

2. E.R.I.
   Zone Artisanale – route d'Orange – 84870 Loriol du Comtat
   Référence cadastrale A 216 (propriétaire : M. Duboeuf Frédéric)

3. S.P.L.
   Zone Artisanale – Route d'Orange – 84870 LORIOL DU COMTAT
   Référence cadastrale A 216 (propriétaire : M. Duboeuf Frédéric)

4. S.A.S. Ferren Fers Métaux
   1545 AV John Kennedy, ZI de Villefranche – 84200 CARPENTRAS
   Référence Cadastrale BN 663 118/119 (propriétaire Sas Ferren Fers Métaux)

5. S.A. Auzon Ventoux « Centre Leclerc »
   90 Bd Naquet BP 90030 - 84201 CARPENTRAS CEDEX
   Référence Cadastrale CN 111 (propriétaire : Sas Comtat Holding)

6. S.A. Auzon Ventoux « Dépôt centre Leclerc »
   334 rue des Capucins – 84200 CARPENTRAS
   Référence cadastrale BX 636 (propriétaire : Sas Comtat Holding)

7. S.A Garage Bernard / CITROEN
   Route de Pernes, 1959, Av Dwight Eisenhower BP 4077 - 84203 CARPENTRAS CEDEX
   Référence Cadastrale BE 144 (propriétaire SARL Costieres Bernard)

8. EURL Froid Climatisation Service
   ZI Sainte croix – 84260 SARRIANS
   Référence Cadastrale BB32 (propriétaire : M. Griotto Alain)

9. Sarl Céramic 84
   ZI Sainte croix 6939 route de Carpentras – 84260 SARRIANS
   Référence Cadastrale BB37 (propriétaire : SCI les Mazas)

10. Sas Transport Sciacqua
    ZI Sainte croix, 6939 Route de Carpentras – 84260 SARRIANS
    Référence Cadastrale BB 53 (propriétaire : SCI sahdrey) & BB54 (propriétaire : SCI de la Croix)

11. Sas SIMC Matériaux
    571 Bd du Mont Ventoux - 84260 SARRIANS
    Référence Cadastrale BC 218 (propriétaire : SCI Mat Sarrians)

12. SARL A.M.C. (Agencement Menuiserie Chapot)
    695 Boulevard des Mians - 84260 SARRIANS
    Référence Cadastrale BC 160 BC 223 (propriétaire : M. Chapot Rémy)

13. SARL Les Celliers Amadieu
    5237 La Payouse – 84190 GIGONDAS
    Référence Cadastrale D 912 (propriétaire : M. Amadieu Claude)

14. SAS Pierre Amadieu
    201 route des Princes d'Orange - 84190 GIGONDAS
    Référence Cadastrale D 379 et D 513 (propriétaire SCI la paillouse)

15. Sas Richardson
    147 Route de Velleron - 84200 CARPENTRAS
    Référence Cadastrale BH 452 (propriétaire : M. Baudouin André)

16. Sas Vent du Sud
    1021 avenue des Marchés - 84200 CARPENTRAS
    Référence Cadastrale BK 788 (propriétaire : SCI BGM)

17. Sas Chausson Matériaux
    500 Chemin de Patris, ZI Avenue Kennedy -– 84200 CARPENTRAS
    Référence Cadastrale BL 8, 83, 213, 215 (propriétaire SCI Saint Henri)

18. Chausson Matériaux
    107 Avenue du Pont des Fontaines BP 94 – 84206 CARPENTRAS
    Référence Cadastrée CV 534, 536, 537(propriétaire : Mme Simoni Danièle)

19. S.A. Viazur
    701 Rue Marie Thérèse Chalon – 84200 CARPENTRAS
    Référence Cadastrale CP 9 (propriétaire : SCI Auzon Quintine)

20. S.A.R.L. Garage Brun
    105 ZA Les Bouteilles – 84810 AUBIGNAN
    Référence Cadastrale D 819, D 838, D 839 (propriétaire SCI les bouteilles)

21. Menuiserie Lantin
    401 la venue de Mazan – 84330 ST PIERRE DE VASSOLS
    Référence Cadastrale C368, 392, 394,617 (propriétaire : Michel Lantin)

22. KR Thermolaquage
    64 Route de Sarrians – 84190 BEAUMES DE VENISE
    Référence Cadastrale AN 453 (propriétaire : SCI JPG Leydier)

23. SAS Blain Emballages
    2752 chemin de la Peyrière – 84200 CARPENTRAS
    Référence Cadastrale AP 195 (propriétaire SCI de la porte d'orange)

24. A2M
    691 chemin du moulin neuf 84810 Aubignan
    Référence cadastrée AM 194 (SCI du moulin neuf)

Délibération adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Rapport n°19
Fixation du tarif de la redevance d'occupation du centre d'enfouissement technique de Caromb
Le conseil communautaire a instauré une redevance d'occupation du domaine public du Centre d'Enfouissement Technique à Caromb (parcelles C n°1184, 1187, 1188, 1191, 389, 394, 395 et 396) et a fixé son montant à 1.500,00 euros nets par an, indexé sur l'indice INSEE du coût de la construction.
Il a également prévu que cette redevance sera évolutive à la hausse en fonction du chiffre d'affaires réalisé par l'occupant et de la différence constatée avec les prévisions commerciales de l'occupant, comme suit : augmentation de 500,00 € nets annuels par tranches de 15% supplémentaires de chiffre d'affaires.

Délibération adoptée à la majorité des suffrages exprimés.

Rapport n°20
Attribution de subventions pour la réhabilitation de parties communes d'un immeuble dans le cadre de l'OPAH-RU du centre ancien de Carpentras
Le conseil communautaire a accordé les subventions suivantes au titre de la CoVe et au titre de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur selon la convention de financement entre la Région et la CoVe pour l'OPAH-RU du centre ancien de Carpentras :

Nom	Statut	Adresse du (ou des) logement(s)	Nb de logt	Type de logt	Type de travaux	Totaux des travaux + honoraires (H.T)	Assiette éligible Anah H.T	Montant subv. CoVe travaux + honoraires	Montant prime ASE CoVe	Montant total de la subv. CoVe sollicitée	% d'intervention (et plafonds) de la CoVe	Montant de la subv. Région sollicitée	% d'intervention (et plafonds) de la Région	Total subv. CoVe + Région
Copropriété rue Archier représentée par M. DESHAIS Gilbert	COPRO	77 rue Archier Carpentras	6	Parties communes	Réhabilitation parties communes très dégradées	71 372,84€	71 372,84€	10 705,93€	0,00€	10 705,93€	15% plafonné à 6 000€ par logement	5 352,95 €	7,5% plafonné à 3 000€ pour les logements LCS	16 058,88€
Total			**6**			**71 372,84€**	**71 372,84€**	**10 705,93**	**0,00 €**	**10 705,93€**		**5 352,95€**		**16 058,88€**

Délibération adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Rapport n°21
Avenant n°3 à la convention pluriannuelle du programme de requalification des quartiers anciens dégradés de Carpentras
Le conseil communautaire a adopté le projet d'avenant n°3 de la convention du Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés et ses annexes et a autorisé le Président, ou son représentant, à signer l'avenant n°3 de la convention du PNRQAD.

Délibération adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Rapport n°22
Attribution de subvention pour le programme de production de logements locatifs sociaux à Bédoin : « Résidence Saint Marcellin » - Grand Delta Habitat

Le conseil communautaire a accordé à Grand Delta Habitat, une subvention de 84 000€ pour la réalisation du programme de construction en VEFA de 37 logements individuels groupés et 8 logements collectifs à la résidence « Saint Marcellin » (Quartier des Ferrailles) comprenant 32 PLUS et 13 PLAI à Bédoin (dont 2 T5 PLAI et 2 PLAI adaptés aux personnes à mobilité réduite selon le cahier des charges de l'association Handitoit) et a autorisé le président à signé tous actes afférents.

Délibération adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Rapport n°23
Modification de la délibération de la subvention pour la production de logements locatifs sociaux « Ilot Mouton » à Carpentras
Le conseil communautaire a modifié la délibération n°19-16 du 8 février 2016 relative à l'accord de subvention pour le programme Ilot Mouton prenant en compte la modification du programme.
Il a également modifié le montant des subventions accordées à Grand Delta Habitat en se basant sur les critères de subventions appliqués lors de l'accord de subvention du 13/02/12 soit une subvention à accorder de 138 000 € pour la réalisation du programme de construction de 35 logements collectifs à la « Ilot Mouton » à Carpentras dont 24 PLUS et 11 PLAI. Il a enfin autorisé le Président à signer tous actes aux effets ci-dessus.

Délibération adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Rapport n°24
Garantie d'emprunt pour le projet les Bastides de Caroline à Aubignan et convention de garantie d'emprunt SA Phocéenne d'habitations : opération Les Bastides de Caroline – Aubignan –26 logements individuels et 4 logements collectifs
Le conseil communautaire a accordé sa garantie, à hauteur de 50 % pour le remboursement d'un emprunt d'un montant total de 3 983 724 € souscrit par l'emprunteur auprès de la Caisse des dépôts et consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt N°66 143 constitué de 4 lignes de prêt
Il a également autorisé le Président à signer avec la SA Phocéenne d'habitations, la convention fixant les conditions dans lesquelles s'exerce la garantie, le projet de convention étant annexé à la présente délibération

Délibération adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Rapport n°25
Participation au financement du fonds départemental unique de solidarité pour le logement
Le conseil communautaire a accordé le versement d'une contribution de 7 527,90€ pour l'année 2017 au Fonds de Solidarité Logement du département de Vaucluse correspondant à un forfait de 0,1068€ x 70 486 habitants au 01/01/17 et a autorisé le président à signer tous actes afférents.

Délibération adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Rapport n°26
Modification du tableau des effectifs
Le conseil communautaire a créé au tableau des effectifs les emplois suivants :

- 2 postes d'adjoint administratif principal de 2ème classe
- 1 poste de rédacteur
- 1 poste d'attaché
- 1 poste d'agent de maîtrise

Il a également supprimé du tableau des effectifs les emplois suivants :
- 1 poste d'agent social principal de 1ère classe
- 1 poste d'auxiliaire de soins principal de 1ère classe
- 1 poste d'adjoint d'animation principal de 2ème classe
- 1 poste de rédacteur principal de 2ème classe
- 1 poste d'ETAPS principal de 1ère classe
- 1 poste de technicien principal de 2ème classe
- 1 poste d'assistant socio-éducatif principal
- 1 poste d'éducateur principal de jeunes enfants
- 1 poste de sage-femme de classe supérieure
- 1 poste de cadre de santé de 1ère classe
- 1 poste de puériculture hors classe
- 1 poste d'infirmier en soins généraux hors classe

Délibération adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Rapport n°27
Groupement de commande avec les crèches associatives pour la fourniture de changes jetables dans les structures d'accueil de jeunes enfants
Le conseil communautaire a approuvé le projet de convention constitutive d'un groupement de commande pour la fourniture de changes jetables et a autorisé le président à signer tous actes afférents.

Délibération adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Rapport n°28
Groupement de commande avec la ville de Carpentras pour l'acquisition de matériels informatiques et bureautiques
Le conseil communautaire a approuvé le projet de convention constitutive d'un groupement de commande pour l'acquisition de matériels informatiques et bureautiques et a autorisé le président à signer tous actes afférents.

Délibération adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Rapport n°29
Groupement de commande avec l'UGAP pour la fourniture et l'acheminement de gaz naturel
Le conseil communautaire a approuvé le projet de convention de mise à disposition d'un marché de fourniture et acheminement de gaz naturel passé sur le fondement d'accords-cadres à conclure par l'UGAP et a autorisé le président à signer tous actes afférents.

Délibération adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Rapport n°30
Délégation au président pour demander des subventions
Le conseil communautaire a étendu la délégation d'attribution du conseil communautaire au Président pour demander des subventions auprès des organismes extérieurs pour le

financement des actions et des projets de la CoVe.

Délibération adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Rapport n°31
Solidarité avec les sinistrés de l'ouragan Irma
Le conseil communautaire a octroyé une aide exceptionnelle d'un montant de 1 000 € (mille euros) qui sera versée à la Fondation de France, en soutien aux victimes et sinistrés des collectivités d'outre-mer de Saint-Martin et de Saint-Barthélémy frappées par l'ouragan Irma.

Délibération adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Rapport n°32
Transfert des équipements d'accueil de la petite enfance : transfert des emprunts contractés pour des dépenses relatives à ces équipements
Le conseil communautaire a acté la reprise par la CoVe des contrats d'emprunts CAFIL N° MON 140094EUR pour un montant de capital restant dû de 79 930,39 € et CAF N° 200900218 pour un montant de capital restant dû de 6 000 €, avec effet au 1er janvier 2017.
Il a également remboursé à la Commune de Malaucène, pour le contrat CAFIL N° MON 193088EUR, l'échéance du 1er janvier 2017 de ce prêt, se décomposant ainsi : capital : 9 612,24 € - intérêts : 3 172,42 €.
Il a enfin acté la reprise par la CoVe du contrat d'emprunt CAFIL N° MON 193088EUR pour un montant de capital restant dû de 44 432,44 €, avec effet au 2 janvier 2017.

Délibération adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Rapport n°33
Compte-rendu des décisions et des marchés conclus depuis la dernière réunion du Conseil et communications diverses
Conformément à l'article L.5211-10 *in fine* du code général des collectivités territoriales et à la délibération n° 28-16 du 8 février 2016 portant délégations de pouvoirs du conseil communautaire au Président de la CoVe, il est rendu compte au conseil des décisions prises par le Président en vertu de cette délégation.
Depuis l'arrêt de l'ordre du jour de la séance du conseil communautaire du 6 février 2017, les décisions suivantes ont été prises et rendues exécutoires :

N° d'ordre	Objet	Date exécutoire
22	Convention de prestation d'hébergement dans le cadre des 10ème universités d'été ADGCF organisées les 6 et 7 juillet 2017	29/05/17
23	Cession immobilière aux fins de développement économique : signature de l'acte de vente du lot n°5 et n°8 à Carpentras à la SAS EURODIX	27/06/17
24	Promesse de vente portant sur la parcelle BK n°1007 du site du marché gare – commune de Carpentras Montant recette future : 305 000€	07/06/17
25	Convention de mise à disposition AMO entre la CoVe et la Commune de Venasque pour l'aménagement de la placette des Tours	14/06/17
26	Mise a disposition de locaux au bénéfice de l'association de l'amicale laïque des parents d'élèves de l'école intercommunale de le Barroux	19/06/17
27	Mise à disposition de la cour de l'école RPI de le Barroux au bénéfice de la commune de le Barroux	19/06/17
28	Mise à disposition d'un local de l'école RPI de Le Barroux au bénéfice de l'association de l'amicale des parents d'élèves de l'école intercommunale de Le Barroux	19/06/17
29	Mise à disposition de locaux de la commune de Suzette au bénéfice de la communauté d'Agglomération Ventoux Comtat Venaissin	19/06/17

30	Convention de mise à disposition AMO entre la CoVe et la Commune d'Aubignan pour l'extension de l'hôtel de Ville	27/06/17
31	Convention de mise à disposition AMO entre la CoVe et la Commune de Venasque pour la construction d'un office de Tourisme – Phase études	27/06/17
32	Permis de construire pour la réhabilitation de la toiture de la graineterie de Carpentras	27/06/17
33	Permis de construire pour la réalisation d'un atelier sur l'Hôtel de la CoVe dédié au service Bâtiment et d'un box de stockage	27/06/17
34	Permis de construire pour la réalisation d'une piscine au camping du Brégoux	27/06/17
35	Permis de construire pour la réhabilitation en pépinière d'entreprises du château Durbesson sur la plateforme du marché gare	27/06/17
36	Réalisation d'un emprunt de 950 000 € auprès du Crédit Agricole Alpes Provence pour financer une partie des investissements de l'année 2017	29/06/17
37	Cession immobilière aux fins de développement économique : signature de l'acte de vente du lot n°10 à Carpentras à la SARL C.M.P.R. Montant recette : 164 799.60 €	19/07/17
38	Convention d'occupation pour le compte de l'état : prise en charge du logement des renforts estivaux de gendarmerie nationale	21/07/17
39	Adhésion au service de médecine préventive du CDG 84	27/07/17
40	Adhésion au service hygiène et sécurité du CDG 84	27/07/17
41	Convention cadre assistance et conseil en organisation, RH et statutaires, avec le CDG 84	27/07/17
42	Convention d'occupation du domaine privé de la CoVe avec la société Amiel Travaux Publics	08/08/17
43	Convention d'occupation du domaine privé de la CoVe avec l'association « Brégoux Compétition »	08/08/17
44	Constitution d'une servitude de passage au profit de la société RTE sur la parcelle BK N°372 – Commune de Carpentras	08/08/17
45	Permis de construire pour la réalisation d'une dechetterie sur la commune de Carpentras	08/08/17
46	Cession immobilière aux fins de développement économique : signature de l'acte de vente du lot n°7 à Carpentras à la SARL CHIROPO	22/08/17
47	Cession de colonnes de tri sélectif	31/08/17
48	Cession de véhicules	31/08/17
49	Réalisation d'un emprunt de 35137 € auprès de la CAF de Vaucluse pour des travaux d'aménagement destinés à l'amélioration des conditions de travail des agents des différentes crèches gérées par la CoVe ainsi que pour l'amélioration de l'accueil des enfants	11/09/17
50	Vente de la parcelle cadastrée BK n°1007 du site du Marché Gare – Commune de Carpentras Montant recette : 305 000 €	06/09/17
51	Permis de construire et d'aménager portant sur des bâtiments recevant du public au camping du Brégoux.à Aubignan	11/09/17
52	Bail emphytéotique projet de centre photovoltaïque secteur la Combe – Commune de Caromb	13/09/17

Il est rappelé qu'il s'agit d'un compte-rendu qui n'appelle aucune décision.

Vous trouverez sur le serveur ftp les décisions correspondantes.

b) Marchés publics conclus par la CoVe

Rapporteur : Bruno Gandon, conseiller communautaire délégué à l'économie, à l'emploi et à l'aérodrome

MARCHÉS Á PROCÉDURE ADAPTÉE :

PA 2017/23 : Contrôles techniques des véhicules de la CoVe :
PA 2017/23-01 - Lot n°1 : Contrôles techniques périodiques des VL et VU, attribué à TRUCK VI (84210 PERNES LES FONTAINES) pour un montant annuel maximum de 2 500,00 € HT, sur une durée maximale de 4 ans. Notifié le 21/06/2017.

PA 2017/23-02 - Lot n°2 : Opérations de préparation aux contrôles techniques, attribué à TRUCK VI (84210 PERNES LES FONTAINES), pour un montant annuel maximum de 10 000 ,00 € HT, sur une durée maximale de 4 ans. Notifié le 21/06/2017.

PA 2017/23-03 - Lot n°3 : Opérations de contrôles et de réparations des tachygraphes et limiteurs de vitesse, attribué à GARAGE GAY (84405 APT), pour un montant annuel maximum de 8 000 ,00 € HT, sur une durée maximale de 4 ans. Notifié le 21/06/2017.

PA 2017/24 : Accompagnement de la CoVe et Conseil en matière de mobilité, attribué à AZIMUT PROVENCE (84800 L'ISLE SUR LA SORGUE), pour un montant global et forfaitaire annuel de 5000,00 € HT, sur une durée maximale de 3,5 ans.

PA 2017/25 : Création de deux box de stockage à la CoVe :
PA 2017/25-01 - Lot n°1 : Gros œuvre, attribué à GASNAULT BTP (84210 PERNES LES FONTAINES), pour un montant
global et forfaitaire de 36 758 € HT. Notifié le 25/07/2017.

PA 2017/25-02 - Lot n°2 : Charpente métallique, attribué à SFECO (84000 AVIGNON), pour un montant global et forfaitaire de 51 000,00 € HT. Notifié le 25/07/2017.

PA 2017/25-03 - Lot n°3 : Menuiseries, attribué à SA PERSICOT (84200 CARPENTRAS), pour un montant global et forfaitaire de 23 864.66 € HT. Notifié le 25/07/2017.

PA 2017/25-04 -Lot n°4 : Electricité, attribué à BRES ELECTRICITE (84210 VENASQUE), pour un montant global et forfaitaire de 4 540.00 € HT. Notifié le 25/07/2017.

PA 2017/25-05 -Lot n°5 : Plomberie, attribué à ASR FLUIDELEC (84200 CARPENTRAS), pour un montant global et forfaitaire de 2 333.93 € HT. Notifié le 25/07/2017.

PA 2017/26 : Travaux de réhabilitation d'un bâtiment industriel en un ensemble d'ateliers relais sur
la plateforme du marché gare de Carpentras.
PA 2017/26-02 -Lot n°2 - Gros œuvre, attribué à BRT (84320 ENTRAIGUES SUR LA SORGUE), pour un montant global et forfaitaire de 303 210.38 € HT. Notifié le 09/08/2017.

PA 2017/26-03 - Lot n°3 - Charpente métallique, attribué à SFECO (84000 AVIGNON), pour un montant global et forfaitaire de 138 989.93 € HT. Notifié le 08/08/2017.

PA 2017/26-04 - Lot n°4 – Etanchéité, attribué à ETANCH+ (84200 CARPENTRAS), pour un montant global et forfaitaire de de 36 773.82 € HT € HT. Notifié le 28/08/2017.
PA 2017/26-05 - Lot n°5 : Doublage cloisons, attribué à EDG GROUP (84700 SORGUES), pour un montant global et forfaitaire de 81 261.50 € HT. Notifié le 09/08/2017.

PA 2017/26-06 - Lot n° 6 : Menuiseries extérieures, attribué à MIROITERIE GV (84200 CARPENTRAS), pour un montant global et forfaitaire de 82 115.00 € HT. Notifié le 08/08/2017.

PA 2017/26-07 - Lot n° 7 : Serrurerie, attribué à SFM DU LUBERON (84800 L'ISLE SUR LA SORGUE), pour un montant global et forfaitaire de 41 786.41€ HT. Notifié le 08/08/2017.

PA 2017/26-08 - Lot n°8 : Carrelage, attribué à MCN CONCEPT (84200 CARPENTRAS), pour un montant global et forfaitaire de 36 213.17 € HT. Notifié le 30/08/2017.

PA 2017/28-09 - Lot n° 9 : Résine de sols, attribué à CONCEPT RESINE (30320 MARGUERITTES), pour un montant global et forfaitaire de 57 317.65 € HT. Notifié le 08/08/2017.

PA 2017/28-10 - Lot n° 10 : Electricité, attribué à attribué à BRES ELECTRICITE (84210 VENASQUE), pour un montant global et forfaitaire de 122 449.00 € HT. Notifié le 08/08/2017.

PA 2017/28-11 - Lot n° 11 : Plomberie, attribué à ASR FLUIDELEC (84210 CARPENTRAS), pour un montant global et forfaitaire de 99 000.00 € HT. Notifié le 08/08/2017.

PA 2017/28-12 - Lot n° 12 : Froid alimentaire, attribué à FCS 84 (84260 SARRIANS), pour un montant global et forfaitaire de 279 089.91 € HT. Notifié le 08/08/2017.

PA 2017/28-13 - Lot n°13 : Peinture, attribué à ATELIER MALLET (84330 CAROMB), pour un montant global et forfaitaire de 37 989.90 € HT. Notifié le 09/08/2017.

MARCHES A PROCEDURE FORMALISEE : 4

2017/02-246 : Maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de l'ancienne gare ferroviaire de Carpentras en un pôle économique lié au numérique, attribué au groupement constitué de DONJERKOVIC Architectes, (13001 MARSEILLE) en tant que mandataire d'un groupement composé de IGC (84000 Avignon), IGTECH (13857 Aix en Provence), INFRATECH (84130 Le Pontet) et A2MS (13400 Aubagne), pour un montant global et forfaitaire de 209 100 € HT. Notifié le 06/07/2017.

2017/03-247 : Fourniture et mise en œuvre de services de télécommunication - Lot n°1 : téléphonie fixe, raccordements, trafic entrant et sortant et services associés, attribué à STELLA TELECOM, pour un montant prévisionnel estimé à 212 195,24 € HT sur 4 ans, en groupement de commande avec la Ville de Carpentras – marché conclu sans montant maximum. Notifié le 28/07/2017.

2017/04-248 : Fourniture et mise en œuvre de services de télécommunication - Lot n°2 : services de téléphonie mobile et de mobilité, attribué à BOUYGUES TELECOM, pour un montant prévisionnel estimé à 159 863,30 € HT sur 4 ans, en groupement de commande avec la Ville de Carpentras – marché conclu sans montant maximum. Notifié le 28/07/2017.
2017/05-249 : Fourniture et mise en œuvre de services de télécommunication - Lot n°3 : Réseaux d'interconnexions de sites et accès Internet centralisé, attribué à ADISTA, pour un montant prévisionnel estimé à 309 014,00 € HT sur 4 ans, en groupement de commande avec la Ville de Carpentras – marché conclu sans montant maximum. Notifié le 28/07/2017.

BILAN

Période considérée : marchés notifiés depuis le **21 juin 2017.**

Valeur totale des marchés conclus sur la période considérée, pour la durée maximale **:**

2 426 865,80 € HT

Nombre total des marchés et accords-cadres conclus sur la période considérée :
Dont

Marchés de services : **8**
Montant total :

Marchés de travaux : **17**
Montant total :

Marché de fournitures : **0**
Montant total :

Il est rappelé qu'il s'agit d'un compte-rendu qui n'appelle aucune décision

c) Communication du rapport d'activité 2016 du syndicat mixte Comtat Ventoux

Le rapport d'activité 2016 du syndicat mixte Comtat Ventoux est consultable au siège de la Communauté Ventoux Comtat Venaissin.

Affiché à l'hôtel de communauté le 17 octobre 2017.

Pour le Président et par délégation,
Le directeur général des services,

Laurent Marteau